

Société Sainte - Cécile

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 28

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sises au château de Spiegelberg et des monnaies romaines aux Pommerats. Mais qu'est-ce que M. Quiquerez n'a pas affirmé et que n'a-t-il pas découvert lui qui, un jour, a trouvé dans les ruines de son château de Soyhières des médailles du IX siècle à la fabrication desquelles a participé un fondeur de l'usine des Rondez dont je pourrais citer le nom ?

(A suivre)

JECKER, curé.

Société Sainte - Cécile

Rapport sur la composition et l'activité de la section du Jura de l'association de Ste-Cécile du diocèse de Bâle, pendant l'année 1897.

Nous avons à faire, cette année, à peu près les mêmes observations que celles qui figurent dans notre précédent rapport. Les sections paroissiales sont en général un peu lentes pour l'envoi du rapport annuel et des minimales cotisations de 10 cts. par membre et par an.

Nous n'avons pourtant guère d'autres moyens pour nous renseigner à leur égard ; et, si on aime à savoir ce qui se passe ailleurs sous ce rapport, on doit se résoudre à donner le bon exemple et à remplir ses devoirs de Céciliens fidèles tant dans la paroisse que dans ses rapports avec les confrères et avec les autorités qui sont chargées de diriger l'association.

Sur vingt sections paroissiales que compte la section française jurassienne, onze sections nous ont fait parvenir les rapports que nous résumons plus loin en constatant qu'à peu près partout on a introduit l'édition officielle du chant liturgique et qu'on chante de même ce qui est prescrit. Huit sections seulement ont payé leurs cotisations de 1898 et nous aimons à croire que les autres les imiteront au plus tôt, de même que les membres isolés qui veulent nous témoigner leur sympathie, car on sait que les sections qui laissent plus de deux cotisations en retard sont rayées.

Le 7 juin 1897, notre section jurassienne a eu sa septième réunion générale à Cœuve et elle a très bien réussi. On a pu en lire la relation détaillée soit dans la *Cœcilia* soit dans le journal le *Pays*. Depuis lors, notre comité est resté un peu inactif, quoique ses membres ne manquent pas de rechercher quels seraient les moyens à employer pour propager et améliorer encore le goût de la musique religieuse dans notre Jura.

— Parlez... Ne cessez pas de parler, comme si rien d'anormal ne se passait... Le capitaine...

Ah ! mon Dieu !

— Allons, allons ! ne perdez pas la tête !

Et, elle, sans hésiter, marcha au-devant de l'ennemi ; mais jamais, même au milieu des batailles, elle n'avait été émue à ce point.

Comme elle approchait de l'officier, celui-ci mit un doigt sur sa bouche.

— Chut, ma sœur !

Elle parut être bien d'accord avec lui et dit, elle aussi :

— Chut, mon capitaine.

Puis, l'attirant d'un coup d'œil, elle passa dans un autre couloir. Et là, elle dit :

— J'ai bien pensé que vous ne vouliez pas qu'on connût votre présence ici ?

— Parbleu, ma sœur ! Ces gaillards-là sont évidemment aux aguets. Et il faut que je surprenne leur conversation.

Voici donc un résumé des rapports qui nous sont parvenus :

Boncourt. — 8 hommes et 5 enfants. Une ou deux répétitions par semaine dont la fréquentation a laissé un peu à désirer. On a étudié en plain-chant un bon nombre d'introits et de graduels. Messes de St-Louis de Play à 2 voix inégales ; de Stierlin, de St-Jean Baptiste de Saigenberger, en *ut* de J. Gürtler et op. 37 b. de Witt à 2 ou 3 voix égales, tous les graduels et offertoires des fêtes principales à 3 ou 4 voix ont été empruntés à Tresch et à *Cœcilia* ainsi que 2 *Tantum ergo*, des litanies et plusieurs motets, Cantiques français de A. Kune, des abbés Brune, etc.

J. GÜRTLER, président.

Bressaucourt. — 12 hommes, 9 dames et 8 enfants. Les répétitions pourraient être mieux fréquentées, une fois par semaine et plus souvent aux approches des fêtes. On a étudié tous les chants du Graduel et de Vespéral qui doivent être exécutés le dimanche suivant. Messes à plusieurs voix : *si b* de M. l'abbé Stemlin, en *ut* de J. Gürtler, 2^{me} de Schurbach, 6^{me} de Haller, *Te Deum* de Diebold. Une trentaine de chants latins empruntés à *Cœcilia* et *Cor arcom legis*, plus une soixantaine de cantiques français de divers recueils.

Nous avons d'excellents éléments et pour peu que les membres apportent de la générosité dans l'assistance aux répétitions, ils obtiendront sûrement de brillants résultats.

J. BARTHE, inst.

Cœuve. — 18 hommes. Deux répétitions par semaine assez régulièrement fréquentées.

On n'a rien étudié en fait de plain-chant cette année (lacune que l'auteur du présent rapport prie de faire disparaître pour l'année prochaine). Mêmes messes à plusieurs voix que l'année 1896 et en sus l'op. 37 b. de Witt. Gradués et offertoires des principales fêtes de l'année empruntés à *Cœcilia* ainsi que plusieurs motets au St-Sacrement et à la Ste-Vierge.

Jules RIBEAUD, directeur.

Damvant. — Section tout récemment organisée et comptant 14 voix d'hommes. Deux répétitions bien fréquentées par semaine.

On a déjà exécuté à Pâques et le jour de la Ste-communion la messe de Schweitzer, dédiée au St-Enfant Jésus.

L. ROY, curé.

Requiem op. 42 de Witt. A peu près tous, etc.

— Ah !... Ce n'est pas pour interroger Dubreuil que vous venez ?

— Puisqu'il ne veut pas répondre !... Non... J'ai vu, ce matin, le D^r Derbois. A moins que la plaie ne se débarrasse, d'elle-même, du corps étranger qui doit s'y trouver encore, il considère ce pauvre diable comme perdu... Un homme mort ! La chose devient extrêmement grave. Il est inadmissible que nous ne découvrions pas le coupable... Dubreuil a eu la fièvre, hier, avec un peu de délire ; vous n'avez rien entendu de suspect ?

Sœur Olympe répondit, en baissant les yeux :

— En ce moment, il est bien calme... et si faible !... c'est son ami qui bavarde... A peine si lui, dit un mot de temps en temps !

— N'importe, ma sœur ! Il faut que vous m'aidiez ! Un exemple est indispensable... Ne peut-on de la porte ?... Ils doivent bien causer à cœur ouvert, quand vous n'êtes plus là !

Delémont. — 12 hommes, 18 dames et 12 enfants. Répétitions régulières chaque mardi et de temps en temps encore le vendredi, bien fréquentées de la part des dames.

Montfaucon. — 10 hommes, 8 dames et 6 enfants. Répétitions nombreuses et bien fréquentées.

Chant de la messe royale et de divers morceaux de plain-chant. Messes à plusieurs voix : *Adoro te* de Jos Dübold, de la S^{te} Vierge de Maxer, de S. Alois de Schweitzer, une de Singenberger et *Salve Regina* de Steble. Plusieurs *Tantum ergo* de J. Gürtler, Silas, Wolf, Schubiger à 4 voix mixtes, *Adoro te*, *O sacrum*, *Si nascens*, *Ecce panis angelorum*, *O esca viatorum*, de Schubiger, 2 litanies à 2 voix et plusieurs cantiques de Lambillotte, Garnier et Wolf à 3 voix. Notre société a fait de grands progrès pour les chants à plusieurs voix. Le plain-chant est bien exécuté.

J. MOINE, curé, président

Noirmont. — 11 hommes, 13 dames. Répétitions bien fréquentées le mardi et le vendredi de chaque semaine. On a étudié en plain-chant la 6^{me} messe et le 4^{me} *Credo* de l'édition officielle. Messes à 4 voix mixtes : S. S. Anges gardiens et *Stabat mater* de Singenberger, S. Enfant Jésus de Schweitzer, *Requiem* op. 9, de Haller ; *Tantum ergo* de Piet, de Silas et de Birkler ; *Ave Maria* de Kienzl, offertoires de Mayer, vêpres en fauxbourdons de Stemlin. Chants religieux à 4 voix de Abt, Speyer, Kurz, Nageli, Plomhof, cantiques français de Gravier, Lambillotte, Kunc, etc. En Avent et en Carême, l'orgue ne joue qu'aux offices où cela est permis.

Ch. CATTIX, fils.

Saint-lmier. — 5 hommes et 17 dames. Répétitions tous les lundis soir, bien fréquentées à part par 3 ou 4 membres. On a introduit le Graduel et le Vespéral de l'édition officielle et chaque samedi on prépare l'office du lendemain. Messes comme l'année précédente avec celle *Stabat Mater* de Singenberger nouvellement étudiée. Cantiques suisses chantés pendant la sortie des offices. Notre section est bien dévouée et, grâce à son zèle, nous avons chaque dimanche un chant très digne et très édifiant. Tous les dimanche messe en musique sauf en Avent et en Carême où on chante en plain-chant.

Léon RIPPSTEIN, curé.

Saint-Ursanne. — 16 hommes. Les répétitions ont été un peu négligées en été, mais depuis le commencement de l'automne elles ont été beaucoup mieux suivies. On a étudié

— Attendez ! fit la religieuse, en se frappant le front. J'ai une idée !

Un éclair jaillit des yeux du capitaine. La chasse à l'homme rend spécialement cruel.

— Voici, mon capitaine ! La chambre voisine de celle de Dubreuil est libre. Toutes ces chambres communiquent entre elles par une petite ouverture que ferme un vasistas dans chaque pièce.

— Parfait !... Parfait, ma sœur !

— Je vous mène dans la chambre voisine ; vous ouvrez le vasistas qui est de votre côté ; et moi, j'entreuve le vasistas dans la chambre du blessé. Comme tout est recouvert d'un rideau blanc, ils ne s'apercevront, ne se doutent de rien. Et, s'ils parlent, vous les entendrez forcément... Seulement, n'allez pas faire de tapage, ni monter sur une chaise ; et attendez que je vienne vous chercher.

(La suite prochainement.)

différents morceaux du Graduel. Messes à plusieurs voix : de Battmann à 2 parties (est-elle liturgique ?) ; de Kaenen en mi b., *Jesu bone pastor* de A. Wiltberger, messe royale de Damont harmonisée ; messe en sol de Singenberger et *Requiem* de Schöpf en fa mineur.

Motets divers dont on ne donne pas le nom des auteurs et différents cantiques français. Une impulsion nouvelle est donnée à notre section et nous espérons obtenir encore de meilleurs résultats.

CHARMILLOT, curé.

Tramelan. — 7 hommes et 10 dames. Répétitions assez bien fréquentées une ou deux fois chaque semaine. On a étudié quelques morceaux de plain-chant surtout de ceux pour les vêpres. Messe de Moupai à 4 voix, celle de Stemlin à 2 voix, une de Faller à 3 voix, une de Straub et une de Weber à 4 voix. *Tantum ergo* et *sabutaris* de Bartche, un *Tantum* de Thomas et différents cantiques français.

E. HEGELI, secrétaire.

Undervelier. — 12 hommes. Il n'y a eu qu'environ 20 répétitions assez peu fréquentées. On a étudié quelques chants du Graduel. Messe *Salve Regina* de Stehle et celle à 2 voix de l'abbé Stemlin. Différents motets à plusieurs voix. Quelques cantiques français ont été chantés par des demoiselles.

E. BEUCHAT, président. J. J. MEMBREZ, curé.

MENUS PROPOS

A pied sur l'eau. — Nos lecteurs ont peut-être déjà entendu parler de cet Américain le capitaine William Oldrieve, qui se propose tout simplement de traverser l'Atlantique à pied. On assure que ce capitaine, en dépit de son adresse extraordinaire à se promener dans l'élément liquide, est autre chose qu'un simple et vulgaire canard. Il existe en chair et en os et doit même partir de Boston pour l'Europe le 4 juillet prochain.

Les chaussures qu'il emploie et qui, cette fois, méritent bien le surnom de bateaux, sont, nous dit le même journal, de grandes boîtes en bois de cèdre, longues d'un mètre cinquante et garnies de lames qui font saillie sur les flancs de la face inférieure. Malgré leur légèreté, ces boîtes peuvent porter un poids de 140 livres et, comme l'inventeur n'en pèse que 130, il affirme qu'il y sera tout autant en sûreté que sur le pont d'un transatlantique.

Il a déjà expérimenté son appareil sur l'Hudson, sur le Merrimac ; il a franchi sans encombre les rapides du Saint-Laurent et traversé le Niagara à trois milles au-dessous des chutes. On l'a vu s'éloigner à vingt milles au large de Boston et se promener vingt-sept heures dans la baie de Massachusetts.

Un jour qu'il donnait une séance dans la baie de Pablo, en Floride, un coup de vent subit l'entraîna en pleine mer. Il disparut et on le croyait noyé, lorsqu'on le vit, quelques heures après, marcher sur les flots et, bondissant d'une vague à l'autre, regagner la côte avec tranquillité. Depuis cet exploit, M. Oldrieve a apporté de nouveaux perfectionnements à son invention et il ne doute point du succès de sa prochaine entreprise. Il sera accompagné dans son périlleux voyage par le capitaine William Andrews qui, en 1878 et 1892, eut l'audace de traverser l'Atlantique, seul dans une minuscule embarcation. Les deux compagnons quitteront ensemble le port de Boston, l'un naviguant, l'autre marchant. Quand le temps sera calme, ils remorqueront leur bateau, car M. Andrews compte bien chausser aussi les sou-

liers marins du capitaine Oldrieve. Mais celui-ci entend accomplir à pied la plus grande partie du chemin et n'user du bateau de son ami que pour y dormir et y prendre ses repas.

Les voyageurs estiment que la durée de leur voyage peut varier de quarante à quatre-vingt-dix jours ; comme ils se proposent de suivre l'itinéraire des grands transatlantiques, ils pourront en cours de route donner de leurs nouvelles ; l'Océan franchi, ils comptent aborder au Havre et remonter, toujours à pied, la Seine jusqu'à Paris. L'arrivée, si elle a jamais lieu, sera pittoresque.

* * *

Saint Médard et saint Barnabé. — Il a plu le 8 juin, jour de la Saint-Médard et il a plu encore le 11, jour de la Saint-Barnabé.

A ce sujet, M. de Parville fait ces justes réflexions :

Combien de fois faudra-t-il répéter que le dicton est antérieur, et de beaucoup, à 1582. et que, en 1582, la réforme grégorienne du calendrier supprima d'un coup dix jours ? En sorte que le vrai St-Médard, celui de la tradition, ne survient que samedi 18 juin et saint Barnabé mardi 21 juin. Le nouveau Saint Médard, celui du calendrier grégorien, ne compte pas. Tout n'est donc pas perdu. D'ailleurs, depuis le déluge, il n'a jamais plu quarante jours durant. Rassurons-nous.

C'est fait ! Le beau temps nous sourit depuis quelques jours et nous espérons qu'il continuera.

* * *

Dans l'autre monde. nous entendons dans celui des Américains dont on parle tant aujourd'hui, à propos de la guerre.

Sait-on qu'à New York même, la municipalité projette de distraire annuellement de son énorme budget, une somme d'un million de francs en faveur du patronage catholique, les Frères des Ecoles chrétiennes, qui dirigent l'établissement, ont coutume de marquer leur gratitude en invitant de temps à autre les magistrats municipaux. Le 14, plusieurs de ceux-ci ont passé la journée au patronage. Après qu'on leur a eu fait tout visiter, les élèves, au nombre de plus de deux mille, ont chanté devant eux l'hymne national. Un délégué de la municipalité a remercié les jeunes gens et leurs maîtres.

Allez demander à nos écoles d'en faire autant chez nous ! Chez nous on fermerait plus tôt la porte des patronages, selon la méthode très libérale qu'applique le parti qui porte ce nom, pour toute œuvre qui n'est pas sienne.

* * *

Après les bottes de papier voici le drap de chien :

M. B..., grand manufacturier d'Elbœuf, était reçu dernièrement par le président de la République. Comme les petits cadeaux entretiennent l'amitié, M. B... a prié M. Félix Faure d'accepter, pour s'en faire un gilet de chasse, une pièce d'étoffe peu banale.

C'est du drap fait avec du poil de griffon.

M. B. élève un certain nombre de ces animaux, en vue d'utiliser leur toison. L'étoffe est maron clair, parsemée de fils d'argent. On la dit très solide ; elle ressemble à une forte « cheviotte » un peu bourrue. M. B. avait déjà offert à M. Carnot, lors du voyage de ce dernier en Normandie, une pièce d'étoffe semblable.

LETTRE PATOISE

Quèques souvenirs de lai velle

Lai derière Fête Duë que s'pése aidé trichement, dà thiain an ne sairet pu faire de poéchession me raipeule les reposoirs de lai velle, chutot stu de l'hopità, les guirlaines, les ruës semai de shios que les dgens aitchentint à mairtchié de lai voille. An saccaidgeai les tchiutchis, an copai le boué ; les afains, les baichattes, les dmoiselles s'édint-ai trassié des guirlaines d'aivò des rains de saipins. Tot le monde se prait ai reveuvai lai fète : les poueres ataint que les réches étint en mouvement. Qué belle fète ! An on djeu prou mädit les ran que vailles que l'aint aiboli.

Thiain cte tameuse politique en vint li, an sait laivou an en à. Moi, i en revint aidé en mon idée. Ai farait que tot le monde se prateuche ai faire ai compare an cé qu'comandant, qu'ai serait gros temps de raiat d'aivò ios lois, en les renviant à diale dà laivou ai veniant.

Se Duë veut, soli veut enne fois veni.

Ai me revint en mémoire les louënesde lai mère Clave qu'était en coyatte, d'aivò la langue de fin meu penduë. An euche dit enne rivandière de soudaits. Elle djasait in pô grais, de faïçon ai faire quéque fois drassié les arailles és daines. An l'aimait quand même, di moment qu'elle faisait cment niun les commissions les moins aigies, que niun n'ouegeait entrepore. Lai mère Clave trouvait (elle aivait tote boenne réjon chu soli) que c'était és véyes ai djasai, et non p'és djuènes. Lai petète Thérèse, enne des baichattes de nos véjins, n'était pe de c'aivis : elle s'en bayait, baidjelaï, que tot le monde en aivait mäs arailles. Tot d'in cò, lai mère Clave lai ravoète d'in air... i crai même que l'iban de sai djulienne s'était détaitchi : « Ch'mon âme yi dit éye, Thérèse, mai féye, t'é enne langue chélonde qu'en pourrait s'en servi pour rethiurié le grand motié ! » D'âtres qu'étint li, raipoétché, qu'elle yi en chioluë enne âtre, m'aint main lai réjon à un pô trop salai : i ne lai sairò dinche raipoétchai sain évadenai cé que lai iérint.

Enne âtre fois, nos repàrain quéqu'ennes des véyes hichtoires de lai velle, et de lai campagne, di.

Le Batiche di Récharou.

Cote de l'argent

Du 29 juin 1898

Argent fin en grenailles Jr. 104 le kilo.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 26 du *Pays du Dimanche* :

96. MOT CARRÉ.

C R O I X
R O S S E
O S I È R
I S E R E
X E R E S